



Premier contact entre Jacqueline Gourault et les élus jurassiens à son arrivée à Montmorot

**MAIRES DU JURA/** Ministre auprès du ministre de l'Intérieur, Jacqueline Gourault est venue dans le Jura pour y écouter les maires. Et leurs doléances ont été nombreuses...

## Les maires veulent être entendus

Parce qu'ils avaient des messages à faire passer, les maires du Jura ont invité Jacqueline Gourault à l'assemblée générale de leur association départementale qui s'est tenue au lycée agricole de Montmorot. Et celle qui a longtemps géré la délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation au Sénat avant d'incarner la « voix des territoires » au sein du Gouvernement, est venue à Montmorot pour les écouter. Pour les rassurer. Pour leur dire que leurs préoccupations n'étaient pas aussi éloignées qu'ils le craignaient des décisions qui sont prises à Paris...

### Non à la logique comptable

Des préoccupations que le président Bernard Mamet a passées en revue dans son rapport moral. Le « premier de cordée » qu'il est dit sa « crainte des éléments contraires et les risques d'avalanches normatives ». Et de citer l'exemple du maintien des services de l'hôpital de Saint-Claude qui « ne doit pas se heurter à la logique comptable des économies d'échelle ni à la rationalisation des structures se référant au critère de la densité de population et de la performance financière... ».

Pour lui, « l'organisation territoriale du système de santé, les débats actuels sur l'avenir de l'école en milieu rural, le devenir des lignes ferroviaires, le maintien des gares, la montée en débit témoignent d'une attente profonde des territoires à un vivre ensemble qualitatif qui repose en grande partie sur le maintien et le développement de ces services publics, sans discrimination géographique rural-urbain... »

### La fragilisation de notre autonomie financière



tant un certain nombre de décisions annoncées depuis l'été dernier, pouvant mettre à mal le processus de dialogue et de confiance entre l'Etat et les collectivités locales. Il dénonce alors la fragilisation de l'autonomie financière, fiscale et de gestion des collectivités : « La fin annoncée de la taxe d'habitation va couper le lien de raison entre les élus et les contribuables pour la collecte des ressources émanant de l'impôt. Les communes vont donc perdre une bonne part d'autonomie... D'où notre souhait d'un pacte financier apte à garantir la stabilité et les perspectives de prévisions de ressources et de dépenses du bloc communal... Tout ceci faisant partie d'un chantier ambitieux de réparation des fractures des territoires, de lutte contre le déclassement de la France périphérique et contre le sentiment d'abandon d'une partie de la population, notamment dans les territoires ruraux. »

Des propos entendus par la ministre qui a d'abord rassuré son auditoire en rappelant la volonté du Gouvernement de « faire simple », en décidant de faire une pause dans les réformes territoriales

pendant la durée du quinquennat : « Pas de grande réforme mais des réformes à la marge pour améliorer ce qui pourra l'être ! »

Consentant de « la méfiance, du sentiment d'abandon qui a lentement évolué au fil des années dans certaines couches de la population... », la ministre évoque la nécessité de retisser des liens avec les collectivités territoriales, sa volonté d'établir un dialogue permanent entre l'Etat et les élus. D'emblée, elle récuse le terme « baisse des dotations », car la nouvelle politique est bien de ne plus baisser la dotation globale de fonctionnement, mais de stabiliser le montant de l'enveloppe nationale qui lui est consacrée. Un message très fort a été envoyé aux collectivités, celui de ne pas faire trop de dépenses de fonctionnement (pas plus de 1,2% en moyenne). Des contractualisations ont même été passées avec les plus grandes collectivités qui génèrent 60% des dépenses de fonctionnement en France. Un seul contrat a été passé dans le Jura. Avec le conseil départemental. ■